

À propos d'héritage et de patrimoine : la longue histoire de l'église de Magny

Les Journées du Patrimoine 2016 avaient pour thème « Patrimoine et Citoyenneté. »

Ce patrimoine est compris comme un repère dans le temps et dans l'espace qui contribue à connaître et à comprendre la société dans laquelle nous vivons. Déjà en septembre 1792 un décret de l'Assemblée Législative ordonnait de « *préserver et conserver honorablement les chefs-d'œuvre des arts, si dignes d'occuper les loisirs et d'embellir le territoire d'un peuple libre* ».

L'église de Magny est un bon exemple des efforts déployés par les générations successives pour assurer la pérennité de l'édifice.

Incendiée par les anglais en 1436 au cours de la guerre de Cent ans, il ne reste alors que le clocher. À la fin du XV^{ème} siècle Pierre Le Gendre commande la reconstruction de l'église conçue dans le style gothique flamboyant, puis Renaissance. Les travaux cesseront à la fin du XVI^{ème} siècle et ne seront jamais vraiment terminés ...

À la Révolution l'église est transformée en Temple de la Raison.

Rendue au culte en 1802, elle survit tant bien que mal jusque dans les années 1850 où elle tombe en ruine; les fondations ne sont plus stables et les murs s'écartent. ..

L'abbé Dubois, doyen de Magny, motive les habitants pour sauver le bâtiment. Les travaux durent de 1858 à 1865.

En 1909 une partie de la toiture a été refaite et depuis il n'y a pas eu de grandes réparations.

Un rapport alarmant du cabinet de l'architecte en chef des Monuments Historiques concerne l'état de la couverture; il devient urgent de mettre l'église hors d'eau. Il faut donc que tous les intervenants concernés se concertent et s'entendent pour qu'à notre tour, nous préservions notre église.

F. G.L.

Article de l'Écho des Vallées n°115 (octobre-novembre-décembre 2016)